

*RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES
DECHETS*

*Syndicat Intercommunal Pour la Valorisation et le
Traitement des Résidus Urbains*

Année

2009

Préambule

Les élus ont désormais l'obligation de présenter un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets (décret n°2000-404 du 11 mai 2000).

Le rapport annuel de l'année précédente doit être présenté par le Président de l'EPCI à son assemblée délibérante au plus tard le 30 juin.

Ce rapport est ensuite transmis aux communes membres de l'EPCI qui en font une présentation à leur conseil municipal.

L'avis du conseil municipal fait l'objet d'une délibération.

Dans tous les cas, la délibération ne peut comporter aucune décision. Les conseillers pourront néanmoins formuler des souhaits à prendre en compte dans l'établissement des rapports pour les années suivantes.

Par délibération en date du 28 mai 2008, le SIVaTRU a créé une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Cette commission examine chaque année sur le rapport de son président le rapport sur le prix et la qualité des services de collecte et de traitement des ordures ménagères.

SOMMAIRE

Préambule.....	2
SOMMAIRE.....	3
1. Présentation du SIVaTRU.....	4
2. Les prestations de collecte des déchets ménagers.....	6
3. Les prestations de traitement des déchets ménagers.....	12
4. Les indicateurs financiers.....	16
5. La valorisation des déchets.....	23
6. Données sociales et mesures en matière de prévention :.....	28
7. Actions de communication :.....	31
8. Perspectives :.....	33
GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS :.....	34
10. ANNEXES :.....	35

1. Présentation du SIVaTRU

Nom des collectivités adhérentes	Population légale au 1er janvier 2009*	Part / population totale	% habitat vertical	Compétences exercées par le SIVaTRU
Communauté de d'Agglomération des Deux Rives de la Seine	21935	29.58%	14.06%	Collecte et traitement
Chapet	1177	1.59%	0.00%	
Chanteloup les vignes	8924	12.03%	23.48%	
Triel sur Seine	11834	15.96%	9.19%	
Communauté de communes Vexin Seine	13472	18.17%	29.96%	Collecte et traitement
Meulan	8727	11.77%	41.47%	
Vaux sur Seine	4745	6.40%	4.32%	
Ecquevilly	4329	5.84%	20.32%	Collecte et traitement
Evecquemont	766	1.03%	0.00%	Collecte et traitement
Maisons Laffitte	22566	30.43%	36.39%	Collecte et traitement
Médan	1475	1.99%	0.00%	Collecte
Port Marly	4608	6.21%	50.58%	Collecte et traitement
Villennes sur Seine	5013	6.76%	7.91%	Collecte et traitement
TOTAL COLLECTE	74 164	100%	26.52%	

*Population légale au 1er janvier 2009 hors double compte (source INSEE)

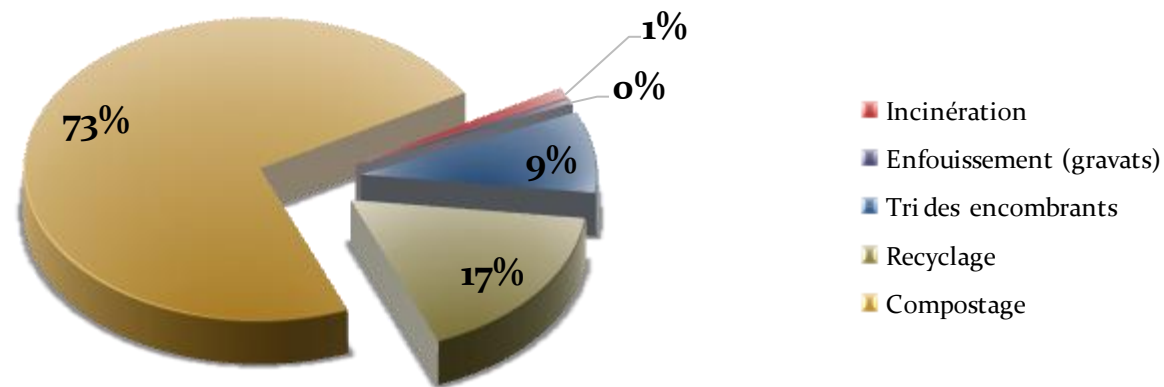
La population totale hors double compte du SIVaTRU a augmenté de 3,21% par rapport au recensement de 1999.

En 2005, la création de la Communauté de communes Vexin Seine a transformé le SIVaTRU en syndicat mixte. En 2006, la création de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine a à nouveau modifié les contours du syndicat. Ces deux communautés de communes ayant instauré la TEOM, le SIVaTRU ne détermine et ne perçoit directement la TEOM que pour la moitié de ses membres. En 2009, la CC2RS s'est transformée en Communauté d'Agglomération.

Ce tableau fait ressortir l'hétérogénéité du territoire du SIVaTRU. En effet, on constate que la population varie de 766 habitants à Evecquemont à 22566 habitants à Maisons Laffitte et le taux d'habitat vertical varie de 0% à Chapet à 50,58% à Port Marly.

2. Les prestations de collecte des déchets ménagers

DESTINATION DES DECHETS COLLECTES PAR LE SIVaTRU EN 2009



Il ressort de ce graphique que près des trois quarts des déchets ménagers collectés sont destinés au compostage. Désormais, grâce au tri des encombrants instauré fin 2008, moins d'1% des déchets collectés sont destinés à être enfouis (les gravats uniquement).

Synoptique présentant les flux de déchets collectés par le SIVaTRU en 2009

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Destination des déchets collectés	Tonnages entrants	Mode de traitement	
Verre	PAP	1 947T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	1 947T	Valorisation matière par recyclage 5559T soit 17%	
	AV	162T		162T		
Emballages hors verre	PAP	3 374T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	3 374T		
Journaux	AV	75T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	75T		
Déchets verts	PAP	146T	Centre CYRENE (Triel sur Seine)	146T		Valorisation organique par compostage 23701 T soit 73 %
OM résiduelles	PAP	23 859T	Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE (Triel sur Seine)	23 555T		
			UIOM AZALYS (Carrières sous Poissy)	305T	Valorisation énergétique par incinération 367T soit 1 %	
Déchets ménagers spéciaux	AV	62T	Repreneurs spécifiques	62T		
Encombrants	PAP	2 494T	Plateforme de tri des encombrants CYRENE (Triel sur Seine)	2 494T	Tri et Recyclage des encombrants 2829 T soit 9%	
Benches de déchèterie	Benne	486T	Plateforme de tri des encombrants CYRENE (Triel sur Seine)	334T		
			Centre de stockage de classe 3 (gravats)	151T	Enfouissement < 1%	
Total		32 606T		32 606T	100%	

Près de 100% des déchets collectés sont destinés à être valorisés.

La collecte du verre en apport volontaire représente 8 % du tonnage de verre collecté. En revanche les apports volontaires ne représentent que 2% du tonnage de déchets secs collectés.

Concernant les déchets de type encombrants, les collectes en benches représentent une part importante (16 % du tonnage total d'encombrants et gravats).

Evolutions :

Suite à la réalisation d'un nouveau box à verre, le vidage des bornes d'apport volontaire de verre s'effectue au centre CYRENE (et non plus directement à SAMIN) depuis décembre 2008.

Caractéristiques des collectes assurées par le SIVaTRU

Collecte en porte à porte

Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie	Données de collecte en kg/hab desservi/an
Collecte OMR	Prestataire: Véolia Propreté	C 2 à C 7	Bac roulant vert ou gris couvercle bleu	100%	322
Collecte sélective	Prestataire: Véolia Propreté	C 0,5 à C 1	Bac roulant gris couvercle marron et vert	100%	72
Collecte déchets verts	Prestataire: Véolia Propreté	36 fois par an	Sacs en papier	2%	124
collecte encombrants	Prestataire: Véolia Propreté	De 6 fois par an à 1 fois par semaine	En tas sur la voie publique	97%	35

Collecte en apport volontaire

Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie	Données de collecte en kg/hab/an
Collecte du verre	Prestataire: SEPUR	C 0.25	colonnes	68%	3
Collecte des JRM	Prestataire: Véolia Propreté	C 0.25	colonnes	25%	4
Collecte des déchets ménagers spéciaux	Prestataire: TRIADIS	De 1 à 24 fois par an	Camionette	100%	0.804
Collecte des déchets d'activité de soin issu des ménages	Prestataire: Meulan Médical	Sur demande	Conteneur spécifique	44%	N-D
Collecte des piles	Prestataire: COREPILE	Sur demande	Conteneur spécifique	100%	N-D
Collecte des DEEE	Prestataire: ECOLOGIC	Sur demande	Vrac et/ou caisses pallettes	100%	N-D
Collecte benne encombrants	Prestataire: TERVERTE	Sur demande	Benne	1%	40
Collecte des bennes de déchèteries	Prestataire: SITA	Sur demande	Benne	47%	14

Remarques:

On constate une forte amplitude sur les fréquences de collecte qui justifie que les taux des TEOM soient différents par collectivité.

Le volume du parc de conteneur était de 8 818 514 m³ fin 2009. De fortes disparités existent également sur le volume de conteneurs par commune, liées essentiellement à la dotation ou non de conteneurs pour les ordures ménagères résiduelles.

Evolutions :

Le contrat de collecte des bennes de déchèteries signé en 2008 avec la société SITA IdF a été renouvelé pour une année supplémentaire.

Caractéristiques du réseau de déchèteries du SIVaTRU en 2009

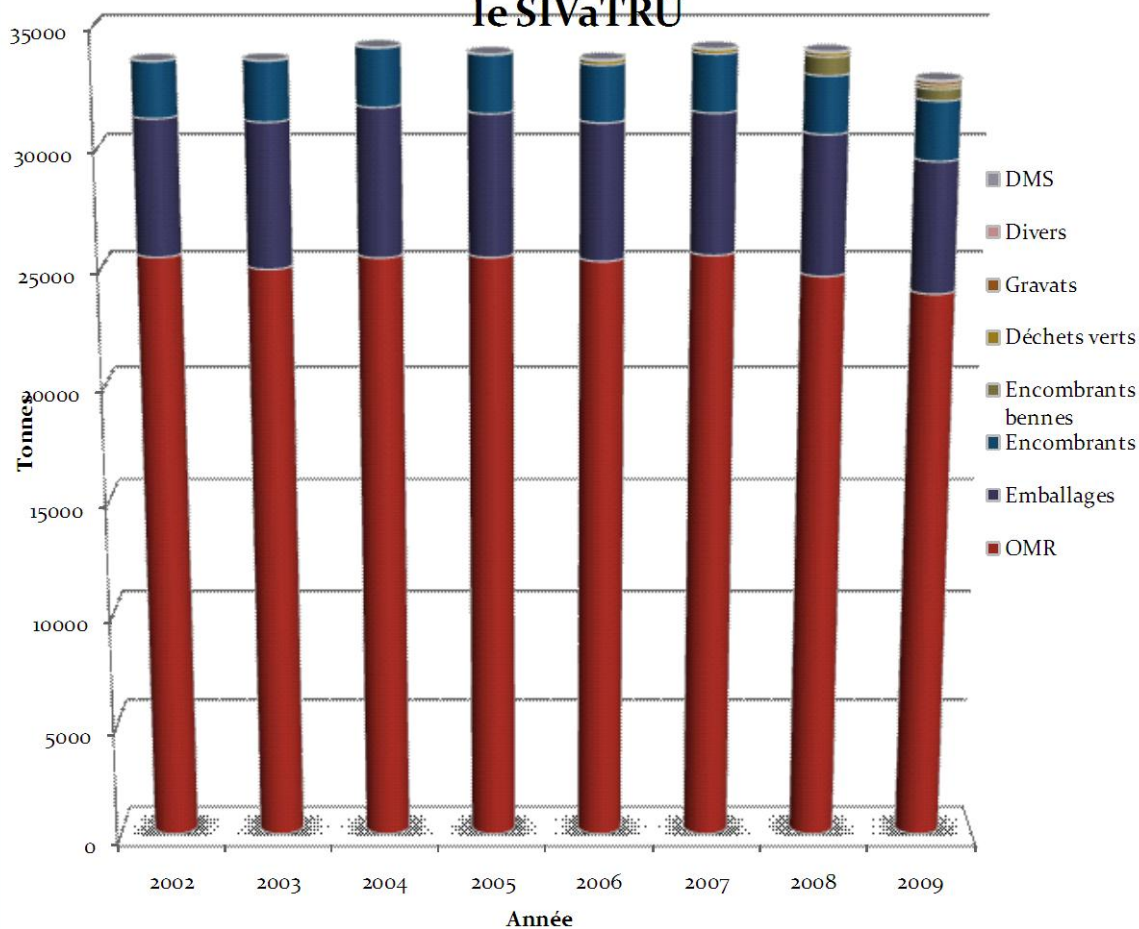
Nombre de déchèteries	1		
Population ayant accès aux déchèteries	11 834		
Tonnage global entrant	704T		
Maîtrise d'ouvrage "haut de quai"	Communauté d'Agglomération des 2 rives de Seine		
Maîtrise d'ouvrage "bas de quai"	SIVaTRU		
Mode d'exploitation "haut de quai"	Régie		
Mode d'exploitation "bas de quai"	Prestataire: SITA IdF		
Jours d'ouverture	3,5 jours par semaine		
Nombre de visites	Environ 58 par jour ouvert à Triel sur Seine		
Accueil déchets dangereux des ménages	Oui		
Accès professionnels	Oui/Non		
Type de déchets acceptés	Filière de valorisation/ CET	Tonnages collectés par type de déchets	Ratios de collecte en Kg/hab desservi/an
Tout venant***	CET classe II	62T	5
Plâtre	CET classe II	246T	21
Ferrailles	Recyclage	0T	0
Déchets verts	Compostage	228T	19
Gravats****	CSD classe III : ECT Gargenville (78)	151T	13
Carton	Recyclage	0T	0
Déchets dangereux	Co-incinération	18T	2
	Total	704T	60
* Depuis le 1er février 2007, les mansonniens ont accès à la déchèterie d'Achères. Toutefois, la facturation étant effectuée au nombre de dépôts et non au poids, les apports n'ont pas été pris en compte ici.			
** La déchèterie de Triel sur Seine n'est accessible que pour les triellois.			
*** La collecte des encombrants de la déchèterie étant réalisée par le prestataire de collecte en porte à porte, certains dépôts ont été enregistrés comme de la collecte en porte à porte, ce qui explique le faible tonnage d'encombrants de la déchèterie et le très fort tonnage de collecte en porte à porte. Le tonnage réel en déchèterie est plus vraisemblablement d'environ 250T).			
**** Les tonnages de gravats sont évalués en fonction du volume comme suit : 1 benne de 10 m ³ collectée = 8 tonnes			
Le gardiennage de la déchèterie est de la compétence de la communauté d'agglomération. En revanche, la collecte et le traitement des déchets sont gérés par le SIVaTRU.			
<u>Evolutions :</u>			
La déchèterie d'Ecquevilly a fermé (définitivement) en octobre 2008			

Tonnages par flux des déchets collectés sur le SIVaTRU en 2009

Tonnages de déchets collectés par le SIVaTRU	Tonnages 2009	kg/hab	Données Ile de France 2008*
Ordures ménagères résiduelles	23 859T	322	324
Emballages + JRM	5 559 T dont 238 T de collecte de points d'apports volontaires	75	56
Déchets verts	146T	2	27.5
Encombrants en porte à porte	2 494T	34	46.5
Encombrants en bennes (déchèteries...)	486T	7	
Gravats (déchèteries...)	151T	2	20.9
DEEE	15T	0.2	0.9
Déchets ménagers spéciaux	60T	0.80	0.6
Piles	2T	0.03	5
Seringues	N-D	N-D	
Total	32 772T	442	481.4

* Source ORDIF "tableau de bord 2008 des DMA en Ile-de-France"

Evolution des tonnages de déchets collectés par le SIVaTRU



L'évolution des tonnages collectés entre 2008 et 2009 est la suivante :

- Ordures ménagères résiduelles : -3,04%
- Emballages, verre et journaux revue magazines : -6,55%
- Encombrants : +11,32%
- Déchets verts : -10,90%
- Déchets ménagers spéciaux : +4,50%
- Bennes de déchèteries : non défini (certains flux ne sont pas pesés)
- Total déchets SIVaTRU (hors collectes des bennes et DEEE) : -3,17% (-1 051T).

Globalement, les tonnages du SIVaTRU sont en diminution par rapport à 2008.

Les tonnages d'ordures ménagères poursuivent leur nette diminution. Ce sont les plus bas enregistrés entre 2002 et 2009.

Les tonnages de collectes sélectives qui évoluent fortement d'une année sur l'autre sont au plus bas depuis 2001.

Les tonnages d'encombrants qui semblaient stabilisés depuis 2004 autour de 2 400 tonnes ont connu une forte hausse (à 2 494T), proche du tonnage collecté en 2003. sont équivalents à ceux de 2005 et demeurent très stables depuis 2004.

Enfin, la collecte des DMS qui avait enregistré sa première diminution en 2008 depuis sa mise en place, a connu une nouvelle augmentation pour atteindre son plus haut niveau (59T). La promotion de cette collecte demeure essentielle puisqu'elle contribue à limiter les pollutions liées à ces déchets.

Ainsi, en 2009, l'équivalent de 830 grammes par habitant a été collecté puis traité. Selon l'agence de l'eau Seine Normandie, un habitant du bassin Seine-Normandie produit de 2 à 4 kg de DMS par an.

3. Les prestations de traitement des déchets ménagers



On constate que la valorisation par **compostage** qui représentait **73% des déchets collectés** ne représente in fine que **39% des déchets sortants**. Ceci s'explique par la proportion (réduite) de déchets fermentescibles dans la composition d'une poubelle d'ordures ménagères. La part restante étant pour l'essentiel incinérée. Ainsi, la valorisation énergétique (incinération) représente au final 28% des tonnages de déchets **traités**.

Liste des installations où sont traités les déchets du SIVaTRU

Installations de traitement des déchets du SIVaTRU	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Nature des déchets traités par l'installation pour le SIVaTRU	Nature de la valorisation
Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE à Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Ordures ménagères résiduelles et emballages non-conformes	Compost
Plateforme de stockage des déchets végétaux	SIVaTRU	GENERIS	Déchets végétaux	Broyage
UIOM AZALYS de Carrières sous Poissy (78)	SIDRU	NOVERGIE	Refus de tri et refus de compost	Électricité
Centre de tri des emballages ménagers CYRENE de Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Emballages ménagers	Recyclage
Usine de recyclage du verre SAMIN - ROZET SAINT ALBIN (02)	SAINT GOBAIN EMBALLAGES	SAINT GOBAIN EMBALLAGES	Verre	Recyclage
Plateforme de tri des encombrants CYRENE de Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Encombrants, gravats, fer, bois, carton.	Recyclage
Centre de tri des encombrants de GENNEVILLIERS (92)	VEOLIA PROPLETE	VEOLIA PROPLETE	Encombrants	Recyclage
CSDU classe II du Plessis Gassot (95)	REP	REP	Encombrants résiduels et refus balistiques	-
Centre de stockage de classe 3 de Guerville (78)	ECT	ECT	Gravats	Remblai
Centre d'élimination final de TRIADIS ROUEN (76)	SAS TRIADIS	SAS TRIADIS	DMS	Co-incinération avec valorisation d'énergie
Installation de traitement des piles de LIFMETAL à STAINS (93)	LIFMETAL	LIFMETAL	Piles et accumulateurs	Transformation (pyrométallurgie, hydrométallurgie, pyrolyse)
Centre Incinération Energie de CRETEIL (94)	CIE (NOVERGIE)	CIE (NOVERGIE)	DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux)	Electricité/chaueur
Le SIVaTRU est propriétaire des installations de compostage ainsi que de tri des emballages et des encombrants.				
Les déchets du SIVaTRU sont traités dans un rayon relativement étroit, ce qui permet de limiter les nuisances liées au transport des déchets.				
Les modes de valorisation des déchets sont très variés : compostage, incinération, recyclage, transformation ou enfouissement.				
<i>Evolutions :</i>				
Depuis le 01 septembre 2008, les encombrants du SIVaTRU sont prétriés au centre CYRENE, puis évacués au centre de tri des encombrants de GENNEVILLIERS pour une meilleure valorisation: l'objectif de valorisation des encombrants est ainsi amené à 38% au lieu de 10% précédemment.				

Synoptique présentant les flux de déchets traités par le SIVaTRU en 2009

	Installations (capacités de traitement)	Tonnages entrants	Dont déchets du SIVaTRU	Tonnages sortants pour le SIVaTRU					
Installations sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité	Centre de compostage sur OM Résiduelles de Triel sur Seine (38500 t)	24 328T	24 092T	Compost	10 392T	Refus -> UIOM AZALYS	9 162T	Refus -> CSDU du Plessis-Gassot	2 172T
	Centre CYRENE à Triel sur Seine	1 322T	895T	Végétaux broyés (compost)	535T				
	Centre de tri des encombrants de Triel sur Seine (260T de stockage)	8 662T	4 605T	Repreneurs	1 727T	Refus -> CSDU du Plessis-Gassot	2 878T		
	Centre de tri des emballages ménagers Triel sur Seine (24 000 t dont 16000 t de déchets secs)	21 816 T dont 14 521 T de déchets secs	5 434 T dont 3 363 T de déchets secs	Repreneurs	4 549 tonnes dont carton 636 t plastiques 260 t métaux 94 t papiers 1 493 t et verre 2064 t	Refus -> UIOM d'AZALYS	883T		
Installations privées	Centre de traitement des déchets ménagers spéciaux (N-D)	N D	60T						
	Centre de stockage de classe 3 de Guerville (N D)	N D	151T						
							10 045T		

Au final, sur les 35 238T de déchets traités par le SIVaTRU en 2009, 14,8% n'ont pas pu être valorisés et ont été enfouis (la part dite de déchets ultimes).

Les prestations de traitement des déchets ménagers en 2009 :

Evolutions :

La filière « encombrants » fait désormais l'objet d'une meilleure valorisation. En effet, depuis le mois de juillet 2008, les encombrants du SIVaTRU sont transférés puis triés au centre de tri Gennevilliers afin d'être valorisés à hauteur de 38% environ.

Encombrants :

Le tri des encombrants au centre de tri de Gennevilliers a permis de valoriser environ 37,5% des encombrants du SIVaTRU entrants sur le centre CYRENE, en nette évolution depuis plusieurs années : le taux de valorisation des encombrants est passé de 2,3% en 2005 à 9,3% en 2006 et 2007, puis à 29% en 2008. Les matériaux triés sont essentiellement : les gravats, la ferraille et le bois.

Par ailleurs, 4 011 T d'apports extérieurs d'encombrants ont été traités en 2009 sur le centre CYRENE contre 4 518 T en 2008 3 608 T en 2007 et 3 204T en 2006.

Tri sélectif :

L'accueil de l'ensemble des tonnages d'emballages du SIDRU et du SMITRIVAL permet d'amortir au maximum les installations de tri des emballages et de ce fait de réduire significativement les coûts de traitement.

Le « taux de recyclage » des emballages collectés (déchets secs+verre) est proche de 84%, en légère diminution par rapport à 2008.

Le taux de refus entrant moyen des déchets secs du SIVaTRU issu des caractérisations était de **22.98% en 2009**, en augmentation par rapport aux dernières années (20,4% en 2008 ; 21,3% en 2007 et 20,80% en 2006).

Le taux de refus des déchets secs en sortie de centre de tri est de 26,40 % en 2009 contre 22,10% en 2008, 23,50% en 2007 et 24,14% en 2006.

Ordures ménagères résiduelles :

Les apports extérieurs demeurent très faibles : 235,100 tonnes en 2009. Ils étaient de 277 T en 2008.

Le taux de refus « incinérables » était d'environ 38% en 2009 (34% en 2008).

Le taux de déchets ultimes issu du traitement par compostage est passé à 8,17% contre 9,4% en 2008, 7,6 % en 2007, 6.5% en 2006 et 7,6% en 2005.

Arrêts techniques sur le centre de tri : 3 jours d'arrêts

Nombre de jours d'arrêts: 3

Arrêt technique annuel de l'usine de compostage (maintenance) : 0

4. Les indicateurs financiers

Les principales prestations rémunérées par le SIVaTRU à des entreprises sous contrat au cours de l'année 2009

Pour la compétence collecte:

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC	Evolution 2009/2008
VEOLIA PROPLETE	Collecte des OMR en PàP	MP 5 ans	31/12/2009	2 022 980.10 €	-0.28%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des emballages en PàP	MP 5 ans	31/12/2009	668 656.50 €	-1.90%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des emballages en AV	MP 5 ans	31/12/2009	8 085.91 €	-10.13%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des encombrants	MP 4 ans	28/12/2009	250 404.70 €	-2.94%
MANDON	Collectes spécifiques (marchés...)	MAPA 1 an	18/04/2010	82 207.50 €	8.59%
VEOLIA PROPLETE	Collecte des déchets végétaux	MP 5 ans	31/12/2009	13 313.45 €	2.10%
SITA IdF*	Collecte (et traitement) des bennes de déchèteries	MAPA 1 an renouvelable 2x1 an	28/02/2010	32 229.36 €	3.36%
SEPUR	Vidage bornes verre	MAPA 3 ans	16/05/2010	3 658.92 €	-34.64%
TRIADIS	Collecte des DMS	MP 5 ans	31/12/2009	90 460.85 €	12.67%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Livraison et entretien des bacs de collecte	DSP 7 ans	21/04/2014	118 068.05 €	8.88%
Total				3 290 065.35 €	-0.04%

Pour la compétence traitement :

Nom de l'entreprise ou du syndicat	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC	Evolution 2009/2008
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Compostage des OMR	DSP 7 ans	21/04/2014	1 154 952.38 €	2.65%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Traitement des déchets verts	DSP 7 ans	21/04/2014	26 076.91 €	16.70%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Tri des emballages	DSP 7 ans	21/04/2014	534 420.88 €	-2.72%
SIDRU	Incinération des déchets	MP 2 ans renouvelable 2x1 an	31/01/2010	899 335.51 €	14.39%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Tri et mise en CSDU des encombrants	DSP 7 ans	21/04/2014	425 524.33 €	10.49%
Total				3 040 310.01 €	6.00%

* La collecte des bennes d'encombrants a été également réalisée en 2009 par TERVERTE (Evecquemont).

On constate globalement une forte augmentation des prix de traitement de 6,00%, liée essentiellement à l'augmentation des coûts d'incinération (augmentation des refus) et à l'augmentation du tonnage d'encombrants. En revanche, la diminution globale des tonnages a engendré une stagnation des coûts de collecte (-0,04%).

Comparaison des coûts par filières 2009

Coûts pris en compte = collecte + traitement - recettes, hors frais de structure			
Coûts	Ordures Ménagères	Emballages	Encombrants
Collecte	2 022 980.00 €	668 657.00 €	250 405.00 €
Conteneurs	82 767.96 €	155 331.92 €	
Collecte AV		11 745.00 €	32 229.00 €
Traitement	1 996 740.00 €	625 941.00 €	425 524.00 €
Recettes	62 046.00 €	664 867.00 €	9 218.00 €
Total dépenses - recettes	4 040 441.96 €	796 807.92 €	698 940.00 €
Tonnages traités	24081	5434	4468
Tonnages collectés	23890	5359	2474
Collecte Médan	304.52	137.4	0
Coût collecte Médan	25 247.75 €	16 678.99 €	0
Apports directs au centre CYRENE	508.7	0	1724.5
Coût/tonne traitée	166.74 €	143.56 €	156.43 €
Economie à la tonne triée en 2009 =			23.17 €

Outre l'aspect environnemental, le coût financier d'une tonne d'emballages était inférieur à celui d'une tonne d'ordures ménagères en 2009.
Ainsi, trier ses emballages rapportait donc en 2009 aux habitants du SIVaTRU 23,17 € par tonne.

Surcoût lié aux erreurs de tri

	2009	2008	2007	2006
Coût d'une tonne triée refusée (erreur de tri)				
Collecte DS	126.01 €	116.62 €	109.39 €	105.19 €
Traitement GENERIS	159.59 €	151.29 €	148.19 €	141.95 €
Incinération	89.02 €	84.42 €	81.91 €	79.07 €
Total	374.62 €	352.33 €	339.49 €	326.22 €
Coût d'une tonne d'OMR				
Collecte OMR	84.40 €	79.91 €	73.54 €	69.82 €
Traitement OMR	80.34 €	71.12 €	68.97 €	72.57 €
Total	164.74 €	151.03 €	142.51 €	142.39 €
Surcoût d'une erreur de tri/compostage	209.88 €	201.30 €	196.98 €	183.83 €

Les indicateurs financiers :

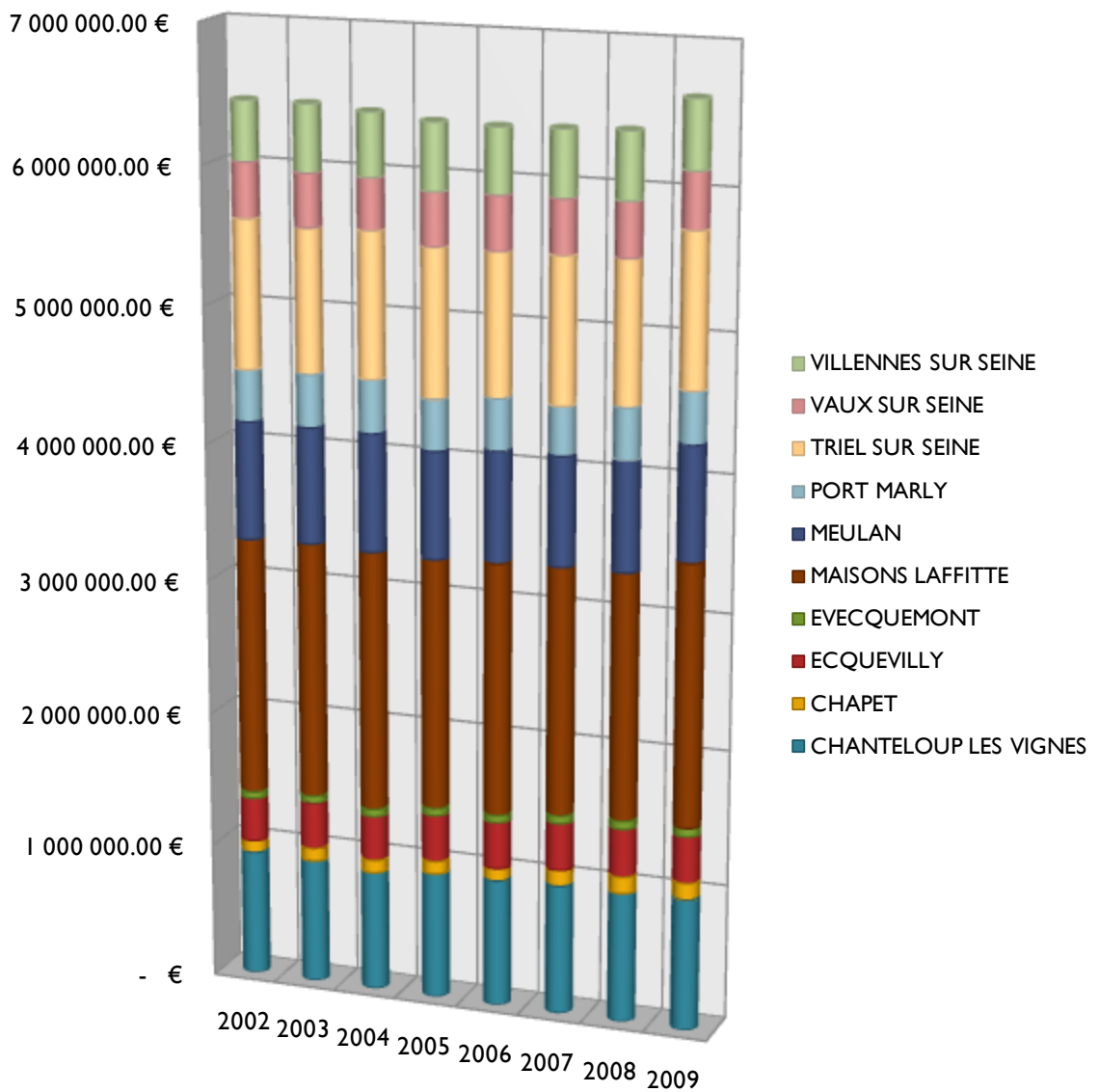
Le montant moyen des produits issus de la **TEOM** perçus par le SIVaTRU en **2009 s'élève à 91,28 € par habitant**, en légère hausse par rapport à 2008 (90,62 €) et 2007 (90,20 € par habitant).

La moyenne des produits issus de la TEOM perçus par les collectivités d'île de France en 2008 s'élevait à 106 € par habitant (environ 170 € pour Paris et 84 € dans les Yvelines). Il est à noter qu'entre 2000 et 2008 le produit de la TEOM en île de France a augmenté en moyenne de 5% par an.

En comparaison, le coût annuel de l'eau dans le bassin Seine-Normandie (fourniture puis traitement) s'élevait à environ 173 € par habitant en 2008 (sur la base de 120 m³ par foyer de 2.31 personnes), contre 163 € en 2005 (dont environ 90 € par habitant consacrés à la collecte et au traitement des eaux usées).

Les indicateurs économiques année 2009			
Pour la compétence collecte			
Nombre d'habitants desservis	74164		
Indicateurs économiques	Montant en € année 2009	Montant en €/hab année 2009	Montant en €/hab année 2008
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	3 871 891 €	52.21 €	52.55 €
Soutiens d'Eco Emballages	- €	- €	- €
Pour la compétence traitement			
Nombre d'habitants desservis	72689		
Indicateurs économiques	Montant en € année 2009	Montant en €/hab année 2009	Montant en €/hab année 2008
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	2 839 890 €	39.07 €	38.07 €
Soutiens des Eco organismes	531 775 €	7.32 €	6.40 €
Redevances tiers	61 927 €	0.88 €	1.00 €
Produits issus de la valorisation	197 892 €	2.81 €	3.44 €
Autres recettes (antennes...)	55 344 €	0.79 €	2.65 €

Evolution des contributions du SIVaTRU de 2002 à 2009



Evènements importants :

Les travaux réalisés en 2009 sont :

- La finalisation des études de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchèterie intercommunale
- Le lancement des travaux de construction de la déchèterie intercommunale
- Etude pour la mise en conformité de l'usine de compostage.
- Etude olfactive
- Mise en place de plots de protection,

Explication de l'évolution des coûts :

En matière de traitement, les coûts ont augmenté sensiblement (de +6% au global par rapport à 2008) en raison de l'augmentation des indices de révision qui impactent entre 3 et 5,5% les coûts unitaires et de l'augmentation des taux de refus constatés par rapport à 2008.

Concernant les ordures ménagères, les tonnages traités en ordures ménagères en 2009 ont été inférieurs aux prévisions : 24 081 T au lieu de 24 831 T. Le prix de traitement à la tonne, en 2009, a été conforme aux prévisions. Les taux de refus dont l'impact sur le prix est important a en effet été tout à fait conforme aux prévisions (38%, en forte augmentation par rapport à 2008 où il s'élevait à 34%).

Concernant le tri sélectif, le gain lié au tri des emballages a été supérieur aux prévisions en 2009 malgré l'augmentation des taux de refus (26% au lieu des 23% prévus et des 22% réalisés en 2002). Ce gain s'explique par la diminution des tonnages triés, diminuant les factures de traitement, tandis que les recettes ont été parfaitement conformes aux prévisions.

Enfin, concernant les encombrants, en 2009, 4 468 T d'encombrants ont été traitées au lieu des 4 349 T prévues, ce qui se traduit par une augmentation globale du coût de traitement de 2,5%. Les recettes ont été supérieures aux prévisions du fait de l'augmentation des apports de GENERIS dans le cadre de la Délégation de Service Public (apports du SIDRU). Toutefois, ces recettes restent marginales et impactent donc très peu le coût résiduel de traitement des encombrants.

En matière de collecte, les contrats ont suivi les révisions annuelles, qui étaient limitées à environ 1,5% en 2009.

Ainsi, compte tenu de la diminution globale des tonnages, **les coûts de collecte se sont stabilisés par rapport à 2008.**

On peut noter des variations significatives de certains marchés :

- Le marché de collecte du verre en apport volontaire est également en diminution du fait du transfert depuis fin 2008 des tonnages collectés au centre CYRENE (et non plus à Thiverval), réduisant ainsi les coûts de collecte.
- Par ailleurs, la prestation de livraison et maintenance des conteneurs est en forte augmentation du fait de l'augmentation conjuguée du parc de conteneurs et des indices de révisions élevés (cette prestation est rattachée à la DSP).

Par ailleurs, la prestation de collecte et traitement des DMS connaît une forte augmentation du fait d'une part de l'évolution des indices et d'autre part, de l'augmentation du nombre de collectes (sur Ecquevilly, Triel sur Seine, la mise en place d'une collecte de DMS au centre CYRENE...) et du tonnage traité.

Comparaison des coûts des filières :

L'analyse des coûts par filières (conteneurs + collecte + traitement, recettes déduites) fait ressortir qu'en 2009, la filière **collecte sélective** est la moins coûteuse, permettant une **économie à la tonne d'environ 23 €** (64€ en 2008) par rapport à la filière ordures ménagères dont le coût est désormais le plus élevé (de 10 € supérieur à celui des encombrants).

Le surcoût lié aux erreurs de tri est estimé en 2009 à près de 210 € par tonne de refus, soit sur la base de 26 % de refus sur 3 363 tonnes de déchets secs triés un surcoût annuel de **183 620 €**.

Mode de financement du service.

Au regard des articles 83, 84 et 85 de la loi du 12 juillet 1999 qui tendent à harmoniser le mode de financement du service d'élimination des déchets ménagers, la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ne peuvent en principe être instituées par une commune ou un EPCI qu'à condition de bénéficier de l'ensemble de la compétence élimination des déchets ménagers et d'assurer au moins la collecte.

Ainsi, toute commune qui s'est dessaisie de l'ensemble de la compétence et donc n'assume plus aucune charge, ne peut plus en principe instituer et percevoir la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Or, le SIVaTRU assure à la fois la collecte et le traitement des déchets ménagers des communes de catégorie A. De fait, il est reconnu au syndicat la possibilité de percevoir directement la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En 2004, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) était effectivement perçue par le syndicat sur l'ensemble des communes de catégorie A.

Toutefois, la communauté de communes Vexin Seine a repris les compétences collecte et traitement de Meulan et Vaux sur Seine. C'est donc elle qui perçoit la TEOM sur ces communes depuis le 1er janvier 2005. De même, la Communauté d'agglomération des Deux Rives de la Seine a repris les compétences collecte et traitement de Chanteloup les Vignes, Chapet et Triel sur Seine. C'est donc elle qui perçoit la TEOM sur ces communes depuis le 1er janvier 2006.

Les prestations prises en charges par le SIVaTRU pour ces communes sont désormais financées par contribution budgétaire des Communautés de communes.

Les contributions des communautés de communes et d'agglomération sont appelées mensuellement par douzième.

Vote de la taxe et mode de recouvrement.

Le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères figurant sur les feuilles d'imposition est établi non pas proportionnellement à l'importance du service rendu, mais d'après le revenu net servant de base à la taxe foncière sur les propriétés bâties (ce revenu étant au moins égal à la moitié de la valeur locative cadastrale).

Le taux de la taxe est fixé directement par l'organe délibérant de la collectivité. Il est déterminé en divisant le produit attendu de la taxe par la somme des bases d'imposition.

En tant que taxe annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est recouvrée en même temps et dans les mêmes conditions que celle-ci. Elle est établie au nom des propriétaires, ceux-ci ayant la possibilité de la récupérer sur les locataires au titre des charges locatives.

5. La valorisation des déchets

Valorisation des produits triés par le SIVaTRU en 2009							
Matériaux	Repreneur	Tonnages recyclés	Performances SIVaTRU (kg/hab/an)	Performances nationales (kg/hab/an)*	Economies en matières premières **	Economies d'eau **	Economies d'électricité (en kWh)**
Acier	SITA IdF	88T	1.21	1.68	88 T de minerai de fer et 41 T de coke	1 500 m ³	465870.6
Aluminium	CORNEC	7T	0.09	0.08	13,4 T de bauxite	53 m ³	194737.8
Carton	SITA IdF	596T	8.20	8.34	1 490 T de bois	12 517 m ³	2 814 947
E.L.A	SITA IdF	40T	0.56	0.61	101 T de bois	849 m ³	190848.6
Papier	UPM + GDE	1 494T	20.55	22.73	3 734 T de bois	31 365 m ³	7 053 620
Plastique	PAPREC	260T	3.58	4.33	208 T de pétrole	1 822 m ³	3 616 400
Verre	SAINT GOBAIN	2 064T	28.39	37.29	1 362 T de sable	2 064 m ³	2 293 239
* Base = Eco Emballages "synthèse des performances 2006 par matériau pour une collecte en Porte à porte en milieu semi urbain"							
** Base = Eco Emballages logiciel "illustrez vos tonnages"							
<p>Au total en 2009, sur les 5 434 tonnes d'emballages triés par les 72 689 habitants du SIVaTRU, 4 549 tonnes ont été recyclées, ce qui a permis d'économiser :</p> <p>~ 50 170 m³ d'eau, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 912 habitants</p> <p>~ 16 629 663 kWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 535 habitants</p> <p>~ 5 325 tonnes de bois, 1 362 tonnes de sable, 208 tonnes de pétrole, 88 tonnes de minerai de fer, 41 tonnes de coke et 13,4 tonnes de bauxite</p>							

Valorisation :

La valorisation des produits triés est en diminution par rapport à celle de 2008 sur la majorité des produits à l'exception de l'acier et du plastique.

Si l'on isole l'effet des variations de stocks, il ressort que :

la production de plastique connaît une nette augmentation (+17% environ), pour revenir à un niveau équivalent à celui de 2007.

la production de carton poursuit sa diminution enclenchée en 2008 (-115T soit une diminution de 16% par rapport à 2008).

La production d'aluminium apparaît quasiment nulle suite au réajustement des stocks consécutifs aux refus de reprise de l'aluminium. En effet, les balles comportaient une part trop importante d'acier...

En contrepartie, la production d'acier a donc augmenté sensiblement (+10%)

Enfin, la production de papier qui avait connu une hausse importante en 2008 diminue d'environ 10% en 2009.

La qualité du tri sur le centre CYRENE (toutes collectivités confondues) demeure très bonne puisque le taux de refus en sortie de chaîne de tri est de 21,3% au lieu de 22,1% en 2008.

L'Union européenne a fixé un objectif de valorisation des déchets au 31 décembre 2008 : l'ensemble des déchets (ménagers et non ménagers) devra atteindre un taux minimum de valorisation de 60 % et un taux minimum de recyclage de 55 %.

Le **taux de valorisation global** des déchets du SIVaTRU poursuit sa progression pour atteindre 85,82 % en 2009. Il était de 85,11 % en 2008 et de 83,5% en 2006 et 2007.

En 2009, environ 17,5 % des déchets ménagers du SIVaTRU ont été recyclés (16,9 % en 2008). Cette augmentation s'explique par le développement du tri des encombrants.

La circulaire du 28 avril 1998 précise que "*l'objectif national retenu est **qu'à terme, la moitié de la production des déchets** dont l'élimination est de la responsabilité des collectivités soit collectée pour récupérer des matériaux en vue de leur réutilisation, de leur recyclage, pour un traitement biologique ou pour l'épandage agricole*".

En ce qui concerne le SIVaTRU, ce taux s'élève à 57,32% en 2009. Il était de 58,91 % en 2008 (recyclage + compostage + végétaux broyés) contre 55,7 % en 2007. Cette diminution s'explique par l'augmentation des refus incinérés en 2009 (de 847T), qui fut partiellement compensée par le fait qu'il n'y a pas eu d'arrêt technique sur l'usine de compostage en 2009.

Selon l'ADEME, les ordures ménagères collectées en France en 2004 ont été traitées de la façon suivante :

- ~ stockage : 38 % des quantités collectées
- ~ traitement thermique : 43 % des quantités collectées
- ~ tri pour recyclage : 13 % des quantités collectées
- ~ traitement biologique : 6 % des quantités collectées

Enfin, les principaux objectifs en matière de déchets issus du Grenelle de l'environnement sont les suivants (source : « relevé de conclusions » – table ronde « déchets » - du 20 décembre 2007) :

- Réduction de la production d'ordures ménagères de 5kg par an et par habitant pendant 5 ans (soit 25 kg sur 5 ans), hors encombrants et déchets verts.

- 35% des déchets ménagers et assimilés orientés vers le recyclage matière ou organique pour 2012 (et 45% pour 2015)
- 75% de recyclage pour les emballages ménagers en 2012
- Diminution de 15% des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération à l'horizon 2012.

Tableau de bord de synthèse : prestation de collecte 2009

Caractéristiques du syndicat pour la prestation de collecte :

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains (SIVaTRU)

Compétences : Collecte et traitement

Nombre de communes : 11

Taux d'habitat vertical : 26,52%

Population desservie : 74 164

Indicateurs techniques sur les opérations de collecte :

Mode de gestion du service de collecte :	prestation		
Fréquence totale des collectes par semaine :	De 2,5 à 7		
		Evolution n-1	Référence Ile de France 2008*
Tonnage total de déchets collectés pour 2009 par le SIVaTRU :	32 606T	-3.9%	5 610 500T
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation :	99.5%	9.9%	86%
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés (kg/hab/an) :	442	-6.5%	481
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées (kg/hab/an) :	322	-6.1%	324
Ratio par habitant des emballages et journaux magazines collectés (kg/hab/an) :	75	-9.1%	56
Taux de refus du centre de tri	26.4%	19.6%	26.00%
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie (kg/hab/an)	9	-34.9%	55
Part des déchets collectés en déchèteries dirigés vers une filière de valorisation :	34.9%	52.3%	47%
Mode principal de traitement des déchets ménagers :	compostage		incinération

Indicateurs financiers :

	en €	en €/hab
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers	3 641 818 €	50.68 €

* Source: ORDIF "Tableau de bord 2008 des déchets ménagers et assimilés en Ile-de-France"

Comme l'an passé, il ressort de ce tableau que le ratio de collecte par habitant tous déchets confondus du SIVaTRU est inférieur à la moyenne d'Ile de France de 2008. En revanche, le ratio par habitant d'emballages sont supérieurs à la moyenne régionale.

L'évolution des ratios par habitants s'explique à la fois par l'évolution des tonnages et par la mise à jour des populations communales base données INSEE 2006 (+3,21%).

Par ailleurs, la part des déchets collectés par le SIVaTRU et dirigés vers une filière de valorisation est nettement supérieure à la moyenne régionale.

Enfin, l'accès aux déchèteries est inférieur à la moyenne régionale, de même que le taux de valorisation des déchets qui y sont déposés.

Tableau de bord de synthèse : Prestation de traitement 2009

Caractéristiques du syndicat pour la prestation de traitement :		
Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains (SIVaTRU)		
Compétences : Collecte et traitement		
Nombre de communes : 10		
Taux d'habitat vertical : 27,03%		
Population desservie : 72 689		
Indicateurs techniques sur les opérations de traitement :		
Mode de gestion du service de traitement :	prestation	
		Evolution n-1
Tonnage total de déchets traités pour 2009 sur les installations de traitement du SIVaTRU :	57 144T	-1.1%
Tonnage des déchets des collectivités adhérentes traités par le SIVaTRU en 2009 :	35 238T	-2.9%
Part des déchets des collectivités adhérentes dans les tonnages reçus sur les installations de traitement du SIVaTRU :	61%	-2.4%
Part des déchets des collectivités adhérentes dirigés vers une filière de valorisation :	86.2%	1.3%
Taux de refus du centre de tri sous maîtrise d'ouvrage du SIVaTRU :	21%	-3.5%
Taux de refus du centre de compostage sur ordures résiduelles sous maîtrise d'ouvrage du SIVaTRU :	46%	7.0%
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie (kg/hab/an) :	9	-34.93%
Part des déchets collectés en déchetterie dirigés vers une filière de valorisation :	35%	52.3%
Indicateurs financiers :		
	en €	en €/hab
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers	2 784 752 €	39.52 €
<p>Il ressort de ce tableau que plus de 38 % des déchets entrants sur le centre CYRENE proviennent de collectivités extérieures. Les tonnages traités sur les installations du SIVaTRU sont en légère diminution en raison de la baisse globale des tonnages d'ordures ménagères. En ce qui concerne le traitement des emballages, des encombrants et des déchets verts, l'utilisation des installations est optimisée. Une capacité résiduelle de traitement des ordures ménagères subsiste.</p> <p>On constate également que le taux de refus du centre de tri a diminué, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne les emballages du SIVaTRU seul.</p>		

6. Données sociales et mesures en matière de prévention :

1/ Emploi

Le centre de traitement CYRENE, exploité par la société **GENERIS** (VEOLIA PROPLETE), comptait au total en 2009 **53 employés** (dont 42 affectés au tri des emballages).

L'agence de collecte des déchets de Carrières sous Poissy (**VEOLIA PROPLETE**) comptait quant à elle, en 2009, **46 personnes** à temps plein pour la collecte des OMR, des emballages, des encombrants et des déchets verts du SIVaTRU.

Enfin, le **SIVaTRU** comptait en 2009, **7 agents** pour la gestion administrative du service de collecte et traitement des déchets.

2/ L'hygiène et la sécurité

- Référencement du site par les pompiers

2.1- Bilan des actions réalisées en 2009

Le bilan des principales actions préventives et correctives réalisées en 2009 est présenté page suivante :

RISQUE CONCERNE	PRINCIPALES ACTIONS PREVENTIVES ET CORRECTIVES REALISEES EN 2009
<p>Risque de glissades et chutes de plain pied</p>	<p>*Poursuite du contrôle de l'entretien du site réalisé par l'exploitant dans le cadre du nouveau contrat DSP</p> <p>*Installation d'un éclairage complémentaire à la sortie des bureaux administratifs du Syndicat</p>
<p>Risque d'incendie et d'explosion</p>	<p><u>Dans les locaux du SIVaTRU :</u></p> <p>*Suivi des contrats de vérification obligatoire des équipements incendie du SIVaTRU (tenue à jour du registre hygiène sécurité, suivi des compte-rendus d'intervention et renouvellement des contrats) : détection incendie, alarme, désenfumage, blocs de secours SIVaTRU</p> <p>*Exercices semestriels d'évacuation</p> <p>*Vérification annuelle des extincteurs : souscription d'un contrat de 5 ans</p>
<p>Risque de contamination et de propagation de la grippe aviaire</p>	<p>*Achat d'un stock d'EPI nécessaires en cas d'épidémie (masque)</p> <p>*Rédaction du plan de continuité d'activité dans le cadre d'une pandémie grippale</p>
<p>Risque de choc, de heurt ou d'écrasement par les engins et véhicules, risque de chute de plain pied, risque respiratoire et de nuisance olfactive, risque de blessures liées aux projections,</p>	<p>*Achat et remise d'EPI aux agents, élus et visiteurs autorisés à se déplacer sur le site d'exploitation (gilet de signalisation à haute visibilité, casque, gants, masque et lunettes, chaussures de sécurité)</p>
<p>Risque de coupure et blessures aux pieds</p>	<p>* Vérification du bon entretien du site par l'exploitant : balayage quotidien du sol sur la totalité du site d'exploitation et notamment après chaque chargement de verre (exigence nouveau contrat DSP)</p>

2.2- Elaboration du plan d'actions 2010

Le plan d'actions 2010 est le suivant :

- Travaux réfection bardage 2 bâtiments
- Installation protection contre la chute en toiture des bâtiments non équipés
- Formations : habilitations électrique, secourisme
- Installation d'une détection incendie dans les bureaux administratifs

3/ Mesures prises pour prévenir les risques sur la santé de l'homme et sur l'environnement des opérations d'élimination des déchets ménagers :

Dans les locaux du SIVaTRU : installation d'un éclairage extérieur.

Sur le centre CYRENE (actions réalisées par GENERIS) :

- Installation d'une passerelle d'accès aux conduits du transport aéraulique : Cette installation a permis de sécuriser le personnel lors des opérations de débouillage.
- Installation d'une passerelle d'accès au tapis inverseur refus : pour effectuer en toute sécurité les opérations de débouillage.
- Tapis pré-tri : En accord avec le SIVaTRU, installation d'une goulotte pour récupérer les objets encombrants.
- Cabine de tri : En accord avec le SIVaTRU, une plaque métallique a été installée sur le tapis corps creux afin de récupérer les éléments métalliques qui n'ont pas été captés par l'overband.
- Crible à disques : Un capotage a été installé sur cet équipement afin d'éviter les projections de matériaux et également de limiter la poussière.
- Trackmat : Cet équipement a été mis en service en début d'année 2009, il assure le déplacement et le vidage des bennes de refus issus du centre de tri.
- Chaîne de tri :
 - Un appareil de désinfection et de désodorisation a été installé afin de purifier l'air dans la cabine.

7. Actions de communication :

Actions de proximité réalisées en 2009 :

Les animations scolaires se poursuivent d'une année sur l'autre avec la même régularité. En 2009, 47 classes ont bénéficié d'animations in situ, réparties dans 1 collège et 6 écoles élémentaires des villes de Chanteloup-les-Vignes, Ecquevilly, Maisons-Laffitte, Meulan et Triel-sur-Seine, soit un total d'approximativement 1 220 élèves.

Les animations scolaires dans les différentes écoles et le collège d'Ecquevilly sont réalisées en partenariat avec le bailleur Domaxis, dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine de la ville.

4 collèges des communes de Chanteloup-les-Vignes, Maisons-Laffitte et Meulan ont également bénéficié d'une animation/exposition interactive pendant la Semaine du Développement Durable.

Le SIVaTRU a par ailleurs réalisé un accompagnement de projet pour la mise en place du tri sélectif au sein d'écoles de Chanteloup-les-Vignes, Meulan et Triel-sur-Seine notamment, et auprès du centre de loisirs de Triel.

Le spectacle « Les Frères Rippetout » a été programmé pour les élèves de 2 écoles élémentaires de Meulan pendant les heures de classe, de façon à cibler tous les élèves.

L'habitat collectif fait toujours l'objet d'actions ciblées : nombreuses interventions auprès des conseils syndicaux, gardiens et autres publics relais (une trentaine).

Les visites mensuelles du centre de tri par groupes de 10 personnes ont toujours autant de succès. Plusieurs visites ont par ailleurs été organisées le samedi : en avril pendant la Semaine du Développement Durable pour le grand public (50 personnes), en juin également pour le grand public (30 personnes) et en novembre pour une vingtaine de blogueurs conviés par Eco-Emballages afin de créer un « buzz » sur le tri sélectif sur Internet.

Autres exemples d'animations ponctuelles :

- 4 avril : exposition interactive grand public en mairie de Meulan et à Evécquemont et Vaux-sur-Seine.
- 26 septembre : tenue du stand informatif du SIVaTRU à la fête du flan de Triel-sur-Seine.

Supports de communication réalisés en 2009 :

- Calendriers des collectes
- Travail sur la refonte du logo et de la charte graphique du SIVaTRU
- Travail sur les nouveaux autocollants de consignes de tri, les nouvelles affiches de consignes de tri et le nouveau guide des déchets du SIVaTRU
- Gestion et mise à jour du site Internet

Réalisation d'un sondage dans le cadre de l'étude d'optimisation financée par ECO EMBALLAGES : le « baromètre de satisfaction ».

Perspectives 2010 :

En 2010, le SIVaTRU accueillera un agent d'environnement dont les missions principales sont l'amélioration de la qualité des collectes sélectives et l'accompagnement des administrés dans le compostage domestique et un agent d'environnement essentiellement dédié à l'amélioration de la collecte.

Le projet de promotion du compostage domestique avec distribution de composteurs individuels devrait en effet être mené à bien courant 2010, avec distribution d'un guide du compostage réalisé par le SIVaTRU.

L'ouverture de la déchèterie intercommunale du SIVaTRU sera accompagnée d'un dépliant et d'un guide de la déchèterie à destination du grand public.

L'année 2010 devrait également être marquée par la diffusion du premier bulletin d'information trimestriel du SIVaTRU.

8. Perspectives :

Le SIVaTRU a démarré fin 2009 la construction d'une déchèterie sur son territoire afin d'améliorer le tri des encombrants et le captage des DMS et des DEEE.

L'ouverture de la déchèterie est prévue début septembre 2010.

Les autres gros travaux prévus courant 2010 sont les travaux liés :

➤ *A l'amélioration des conditions de fonctionnement global du site de traitement :*

- La réfection du bardage de l'usine de compostage,
- La mise en place d'une ligne de vie en toiture des bâtiments d'affinage du compost et de réception des collectes sélectives,
- Travaux d'aménagement et de modernisation de la ligne de tri

➤ *A la reconversion de l'usine de compostage :*

- Etude pour la reconversion de l'usine de compostage en plateforme de traitement des déchets verts

➤ *A l'accueil de visiteurs:*

- Réalisation d'un circuit de visite
- Aménagement de la salle découverte

GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS :

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité

AV : Apport Volontaire

C 1 : fréquence de collecte correspondant à une fois par semaine

CET: Centre d'Enfouissement Technique

CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes.

DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux ou déchets dangereux, déchets des ménages qui par leur composition ou leurs caractéristiques, présentent un caractère polluant et/ou dangereux pour la santé

E.L.A : Emballages pour Liquides Alimentaires

FCTVA : Fond de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

G.J : Gigajoule

JRM : Journaux Revues Magazines

Kg/hab : kilogrammes par habitant

MAPA : Marchés à Procédure Adaptée

MP : Marchés Publics

N D : Non Disponible

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles, déchets ménagers restant après collectes sélectives.

PAP : Porte à Porte

SIDRU : Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains

SIVaTRU : Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains

SMITRIVAL : Syndicat Mixte des Installations de Tri et de Valorisation

T : Tonne

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TTC : Toutes Taxes Comprises

UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

10. ANNEXES :

- ~ Fiche synthétique par commune : Chanteloup les Vignes
- ~ Fiche synthétique par commune : Chapet
- ~ Fiche synthétique par commune : Ecquevilly
- ~ Fiche synthétique par commune : Evécquemont
- ~ Fiche synthétique par commune : Maisons Laffitte
- ~ Fiche synthétique par commune : Médan
- ~ Fiche synthétique par commune : Meulan
- ~ Fiche synthétique par commune : Port Marly
- ~ Fiche synthétique par commune : Triel sur Seine
- ~ Fiche synthétique par commune : Vaux sur Seine
- ~ Fiche synthétique par commune : Villennes sur Seine

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : CHANTELOUP LES VIGNES

Année 2009

	Chanteloup les Vignes	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	8924	74164	12.03%

Tonnages réceptionnés	Flux	Chanteloup les Vignes			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM (dont marché forain 145T)	3 278T	367.3	-2.1%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	13.7%
	Emballages	307T	34.4	-14.8%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	5.8%
	Déclassés	2T	0.3	-58.3%	13T	74164	0.2	-35.0%	17.6%
	Déchets verts	0T	0.0	-	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	284T	31.8	6.2%	2 433T	71923	33.8	11.3%	11.7%
Apports Volontaires	OM	1T	0.1	-79%	364T	74164	4.9	-1.1%	0.2%
	Emballages	20T	2.2	-3.0%	238T	50123	4.7	3.1%	8.4%
	Déchets verts	62T	6.9	-34.6%	750T	74164	10.1	7.8%	8.3%
	Encombrants	513T	57.5	11.5%	2 054T	74164	27.7	3.5%	25.0%
	DMS	4T	0.5	24.4%	59T	74164	0.8	3.4%	7.2%
TOTAL		4 471T	501.0	-2.0%	35 360T		476.8	-2.2%	12.6%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur Nord	Secteur Sud
OM	C2	C3
Emballages	C0.5	C0.5
Encombrants	C 0.25	C 0.5

Le camion de collecte des DMS stationne une fois tous les deux mois au Parking de la salle des fêtes
Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au supermarché rue d'Andrézy

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.80T	0.05T	0.85T
Déchets verts	22.35T	39.55T	61.90T
Encombrants	258.85T	254.60T	513.45T
Total	282.00T	294.20T	576.20T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	24.05T
---	--------

Volume de conteneurs	Chanteloup les Vignes			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution n-1	M³	M³/Hab	Evolution n-1
	991.06	0.111	4.5%	8818.437	0.119	3.2%

Contribution moyenne par habitant en 2009	Chanteloup les Vignes		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
	109.25 €	8.09%	91.28 €	0.73%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : CHAPET

Année 2009

	Chapet	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	1177	74164	1.59%

Tonnages réceptionnés	Flux	Chapet			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	328T	279.1	2.5%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	1.4%
	Emballages	102T	86.6	-7.0%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	1.9%
	Déclassements	0T	0.0	0.0%	13T	74164	0.2	-35.0%	0.0%
	Déchets verts	146T	123.8	-10.9%	146T	1177	123.8	-10.9%	100.0%
	Encombrants*	46T	38.8	-6.1%	2 433T	71923	33.8	11.3%	1.9%
Apports Volontaires	OM	0T	0.0		364T	74164	4.9	-1.1%	0.0%
	Emballages	7T	5.6	-6.3%	238T	50123	4.7	3.1%	2.8%
	Déchets verts	3T	2.3	12.2%	750T	74164	10.1	7.8%	0.4%
	Encombrants	28T	23.5	17.6%	2 054T	74164	27.7	3.5%	1.3%
	DMS	1T	1.0	-31.4%	59T	74164	0.8	3.4%	2.0%
TOTAL		660T	560.8	-2.5%	35 360T		476.8	-2.2%	1.9%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Chapet
OM	C2
Emballages	C0.5
Déchets verts	37 fois/an
Encombrants	C 0.125

Le camion de collecte des DMS stationne trois fois par an au Parking de la Mairie
 Une borne pour la collecte des piles est située à l'accueil de la Mairie

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.00T	0.00T
Déchets verts	0.00T	2.75T	2.75T
Encombrants	11.75T	15.95T	27.70T
Total	11.75T	18.70T	30.45T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	1.75T
---	-------

	Chapet			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution n-1	M³	M³/Hab	Evolution n-1
Volume de conteneurs	223.26	0.190	2.7%	8818.437	0.119	3.23%

	Chapet		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	104.60 €	-3.58%	91.28 €	0.73%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : ECQUEVILLY

Année 2009

	Ecquevilly	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4329	74164	5.84%

Tonnages réceptionnés	Flux	Ecquevilly			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 336T	308.7	-0.9%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	5.6%
	Emballages	290T	67.1	-2.7%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	5.5%
	Déclassés	2T	0.5	N D	13T	74164	0.2	-35.0%	16.4%
	Déchets verts	0T	0.0	-	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	112T	25.8	4.3%	2 433T	71923	33.8	11.3%	4.6%
Apports Volontaires	OM	0T	0.0	-	364T	74164	4.9	-1.1%	0.0%
	Emballages	24T	5.6	5.0%	238T	50123	4.7	3.1%	10.2%
	Déchets verts	54T	12.4	81.4%	750T	74164	10.1	7.8%	7.1%
	Encombrants	137T	31.7	-9.2%	2 054T	74164	27.7	3.5%	6.7%
	DMS	4T	0.9	-25.6%	59T	74164	0.8	3.4%	6.9%
TOTAL		1 959T	452.6	-0.5%	35 360T		476.8	-2.2%	5.5%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Ecquevilly
OM	C 2.75
Emballages	C 0.5
Encombrants	C 0.5

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et à la pharmacie Devisme

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Bennes	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.00T	0.00T	0.00T
Déchets verts	0.00T	0.00T	53.50T	53.50T
Encombrants	4.20T	41.25T	91.70T	137.15T
Total	4.20T	41.25T	145.20T	190.65T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	14.85T
---	--------

Une collecte mensuelle des DMS a été mise en place à partir du 1er octobre 2008, place de l'Eglise

	Ecquevilly			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution n-1	M³	M³/Hab	Evolution n-1
Volume de conteneurs	394.932	0.091	4%	8818.437	0.119	3.23%

	Ecquevilly		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	80.08 €	-5.65%	91.28 €	0.73%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : EVECQUEMONT

Année 2009

	Evecquemont	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	766	74164	1.03%

Tonnages réceptionnés	Flux	Evecquemont			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	200T	261.6	-10.0%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	0.8%
	Emballages	71T	93.1	-12.7%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	1.3%
	Déclassements	0T	0.0	0.0%	13T	74164	0.2	-35.0%	0.0%
	Déchets verts	0T	0.0	-	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	0T	0.0	-	2 433T	71923	33.8	11.3%	0.0%
Apports Volontaires	OM	0T	0.0	-	364T	74164	4.9	-1.1%	0.0%
	Emballages	2T	2.8	16.2%	238T	50123	4.7	3.1%	0.9%
	Déchets verts	1T	1.4	-	750T	74164	10.1	7.8%	0.1%
	Encombrants	42T	54.2	32.0%	2 054T	74164	27.7	3.5%	2.0%
	DMS	1T	1.4	-23.7%	59T	74164	0.8	3.4%	1.9%
TOTAL		318T	414.7	-6.6%	35 360T		476.8	-2.2%	0.9%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Evecquemont
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	-

Les encombrants peuvent être déposés au parking du Vieux colombier le samedi 9 fois par an.
 Les DMS peuvent être déposés aux services techniques un samedi tous les deux mois aux services techniques
 Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au dépôt de pain

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Bennes	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.00T	0.00T	0.00T
Déchets verts	0.00T	0.00T	1.10T	1.10T
Encombrants	0.00T	30.85T	10.65T	41.50T
Total	0.00T	30.85T	11.75T	42.60T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	2.05T
---	-------

	Evecquemont			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution n-1	M³	M³/Hab	Evolution n-1
Volume de conteneurs	87.48	0.114	2.7%	8818.437	0.119	3.2%

	Evecquemont		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	80.88 €	-7.9%	91.28 €	0.73%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MAISONS LAFFITTE

Année 2009

	Maisons Laffitte	SIVaTRU (traitement)	Part / population totale
Nombre d'habitants	22566	74164	30.43%

Tonnages réceptionnés	Flux	Maisons Laffitte			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	7 287T	322.9	-4.2%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	30.4%
	Emballages	2 002T	88.7	-4.7%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	37.6%
	Déclassés	2T	0.0	0.0%	13T	74164	0.2	-35.0%	15.2%
	Déchets verts	0T	0.0	0.0%	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	620T	27.5	4.4%	2 433T	71923	33.8	11.3%	25.5%
Apports Volontaires	OM	141T	6.3	-1.4%	364T	74164	4.9	-1.1%	38.8%
	Emballages	0T	0.0	-	238T	50123	4.7	3.1%	0.0%
	Déchets verts	1T	0.0	-	750T	74164	10.1	7.8%	0.1%
	Encombrants	169T	7.5	22.5%	2 054T	74164	27.7	3.5%	8.2%
	DMS	11T	0.5	-1.5%	59T	74164	0.8	3.4%	18.9%
TOTAL		10 234T	453.5	-3.5%	35 360T		476.8	-2.2%	28.9%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Grand-Maisons	Longueil	Albine-Château	Napoléon-Charlemagne
OM	C3	C5	C3	C3
Emballages	C1	C1	C1	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25	C 0.25	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne deux fois par mois sur le parking du marché

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et chez les commerçants

Les cartouches d'encre d'imprimante peuvent être déposées à la Mairie

Des conteneurs pour la collecte des vêtements sont disposés sur différents parkings.

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	141.20T	0.00T	141.20T
Encombrants	165.20T	3.65T	168.85T
Total	306.40T	3.65T	310.05T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	3.65T
---	-------

Nombre de dépôts à la déchetterie d'Achères	554
--	-----

Volume de conteneurs	Maisons Laffitte			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
	3096.4	0.137	3.25%	8818.437	0.119	3.23%

Contribution moyenne par habitant en 2009	Maisons Laffitte		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
	84.94 €	2.10%	91.28 €	0.73%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MEDAN

Année 2009

	Médan	SIVaTRU (collecte)	Part / population totale
Nombre d'habitants	1475	74164	1.99%

Tonnages réceptionnés	Flux	Médan			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	305T	206.5	-3.8%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	1.3%
	Emballages	137T	93.2	-17.4%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	2.6%
	Déclassés	0T	0.0	0.0%	13T	74164	0.2	-35.0%	0.0%
	Déchets verts			0.0%	146T	1177	123.8	-10.9%	-
	Encombrants*			0.0%	2 433T	71923	33.8	11.3%	-
Apports volontaires	DMS	1T	0.7	4.4%	59T	74164	0.8	3.4%	1.7%
TOTAL		443T	300.3	-8.5%	31 955T		430.9	-2.8%	1.4%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Médan
OM	C1.5
Emballages	C1
Encombrants	C 0.25
Déchets verts	27 fois/an

L'achat et la livraison des conteneurs sont pris en charge par la commune de Médan

	Médan		SIVaTRU	SIVaTRU
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	36.38 €	-4.70%	52.21 €	-0.65%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : MEULAN

Année 2009

	Meulan	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	8727	74164	11.77%

Tonnages réceptionnés	Flux	Meulan			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 128T	358.5	-1.2%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	13.0%
	Emballages	397T	45.5	-3.8%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	7.5%
	Déclassés	0T	0.1	N D	13T	74164	0.2	-35.0%	3.5%
	Déchets verts	0T	0.0	-	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	313T	35.9	10.3%	2 433T	71923	33.8	11.3%	12.9%
Apports Volontaires	OM	0T	0.0	-100%	364T	74164	4.9	-1.1%	0.0%
	Emballages	75T	8.5	17.5%	238T	50123	4.7	3.1%	31.4%
	Déchets verts	93T	10.7	460.8%	750T	74164	10.1	7.8%	12.4%
	Encombrants	345T	39.5	10.7%	2 054T	74164	27.7	3.5%	16.8%
	DMS	5T	0.6	17.8%	59T	74164	0.8	3.4%	8.8%
TOTAL		4 357T	499.2	2.2%	35 360T		476.8	-2.2%	12.3%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur 1	Secteur 2	Centre ville
OM	C2	C2	C7
Emballages	C0.5	C0.5	C0.5
Encombrants	C1	C1	C1

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par mois Quai de l'Arquebuse

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie, dans la cour des services techniques et chez les commerçants

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.00T	0.00T
Déchets verts	77.60T	15.50T	93.10T
Encombrants	266.80T	77.90T	344.70T
Total	344.40T	93.40T	437.80T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	14.90T
---	--------

	Meulan			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	1395.344	0.160	4.54%	8818.437	0.119	3.23%

	Meulan		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	95.78 €	0.33%	91.28 €	0.73%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : PORT MARLY

Année 2009

	Port Marly	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4608	74164	6.21%

Tonnages réceptionnés	Flux	Port Marly			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 321T	286.7	-4.9%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	5.5%
	Emballages	320T	69.5	-4.9%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	6.0%
	Déclassés	0T	0.0	0.0%	13T	74164	0.2	-35.0%	0.0%
	Déchets verts	0T	0.0	0.0%	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	151T	32.7	0.6%	2 433T	71923	33.8	11.3%	6.2%
Apports Volontaires	OM	0T	0.0	-	364T	74164	4.9	-1.1%	0.0%
	Emballages	7T	1.5	-42.9%	238T	50123	4.7	3.1%	3.0%
	Déchets verts	1T	0.2	-24.1%	750T	74164	10.1	7.8%	0.1%
	Encombrants	131T	28.5	33.8%	2 054T	74164	27.7	3.5%	6.4%
	DMS	1T	0.2	-54.5%	59T	74164	0.8	3.4%	1.2%
TOTAL		1 932T	419.4	-2.8%	35 360T		476.8	-2.2%	5.5%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Pavillons et petits collectifs	Grands collectifs et centre ville
OM	C2	C2
Emballages	C0.5	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par trimestre Parking de la Mairie

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au café "le Brazza"

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.00T	0.00T
Déchets verts	0.00T	1.10T	1.10T
Encombrants	101.70T	29.70T	131.40T
Total	101.70T	30.80T	132.50T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	5.30T
---	-------

	Port Marly			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	599.78	0.130	2.19%	8818.437	0.119	3.23%

	Port Marly		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	82.25 €	-1.61%	91.28 €	0.73%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : TRIEL SUR SEINE

Année 2009

	Triel sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	11834	74164	15.96%

Tonnages réceptionnés	Flux	Triel sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 469T	293.1	-5.5%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	14.5%
	Emballages	961T	81.2	-5.6%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	18.1%
	Déclassés	2T	0.2	-37.5%	13T	74164	0.2	-35.0%	17.6%
	Déchets verts	0T	0.0	-	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	484T	40.9	50.7%	2 433T	71923	33.8	11.3%	19.9%
Apports Volontaires	OM	221T	18.7	2.9%	364T	74164	4.9	-1.1%	60.8%
	Emballages	55T	4.6	-2.6%	238T	50123	4.7	3.1%	23.1%
	Déchets verts	412T	34.9	-9.3%	750T	74164	10.1	7.8%	55.0%
	Encombrants	393T	33.2	-23.4%	2 054T	74164	27.7	3.5%	19.1%
	Plâtre	246T	20.8	-	246T	11834	20.8	-	100.0%
	Gravats	151T	12.8	8.6%	151T	11834	12.8	8.8%	100.0%
DMS	18T	1.5	11.8%	59T	74164	0.8	3.5%	31.0%	
TOTAL		6 412T	541.8	-4.6%	35 757T		482.1	-2.3%	17.9%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Secteur vert	Secteur jaune	Secteur rose
OM	C2	C2	C2
Emballages	C1	C1	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25	C 0.25

Plusieurs bornes à piles sont installées : à l'accueil de la Mairie, à la déchèterie et chez les commerçants vendeurs de piles

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	221.40T	0.00T	221.40T
Encombrants	167.65T	163.30T	330.95T
Déchets verts	135.20T	49.60T	184.80T
Total	524.25T	212.90T	737.15T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	28.40T
---	--------

Déchèterie	Tonnage	Kg/hab
Encombrants	62T	5.2
Végétaux	228T	19.2
Gravats	151T	12.8
Plâtre	246T	20.8
DMS	18T	1.5
TOTAL	704T	59.5

	Triel sur Seine			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs*	1060.58	8.96%	0.023	8818.437	0.119	3.23%

	Commune de Triel sur Seine		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	93.18 €	-0.31%	91.28 €	0.73%

Les frais de gardiennages de la déchèterie de Triel sont pris en charge par la communauté de communes des Deux Rives de la Seine.

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : VAUX SUR SEINE

Année 2009

	Vaux sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4745	74164	6.40%

Tonnages réceptionnés	Flux	Vaux sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 398T	294.6	-4.0%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	5.8%
	Emballages	314T	66.2	-11.7%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	5.9%
	Déclassés	4T	0.0	-	13T	74164	0.2	-35.0%	29.7%
	Déchets verts	0T	0.0	-	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	227T	47.8	4.7%	2 433T	71923	33.8	11.3%	9.3%
Apports Volontaires	OM	0T	0.1	-	364T	74164	4.9	-1.1%	0.1%
	Emballages	10T	2.2	-5.2%	238T	50123	4.7	3.1%	4.3%
	Déchets verts	27T	5.7	44.0%	750T	74164	10.1	7.8%	3.6%
	Encombrants	185T	38.9	28.4%	2 054T	74164	27.7	3.5%	9.0%
	DMS	6T	1.4	1.8%	59T	74164	0.8	3.4%	10.9%
TOTAL		2 171T	457.5	-1.7%	35 360T		476.8	-2.2%	6.1%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Vaux Sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par mois Place de la Gare

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'ancienne Mairie, Place de la Gare, au centre de loisirs et à la pharmacie Comet

Un conteneur pour les seringues et aiguilles est disposé aux ateliers municipaux

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.25T	0.25T
Encombrants	4.80T	179.90T	184.70T
Végétaux	0.00T	26.87T	26.87T
Total	4.80T	207.02T	211.82T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	31.05T
---	--------

	Vaux sur Seine			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	487.611	0.103	1.95%	8818.437	0.119	3.23%

	Vaux sur Seine		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	85.72 €	-4.89%	91.28 €	0.73%

FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE : VILLENES SUR SEINE

Année 2009

	Villennes sur Seine	SIVaTRU (traitement)	Part / population totale
Nombre d'habitants	5013	74164	6.76%

Tonnages réceptionnés	Flux	Villennes sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 933T	385.6	0.9%	23 984T	74164	323.4	-3.1%	8.1%
	Emballages	419T	83.5	-7.6%	5 321T	74164	71.8	-6.6%	7.9%
	Déclassés	0T	0.0	-100.0%	13T	74164	0.2	-35.0%	0.0%
	Déchets verts	0T	0.0	-	146T	1177	123.8	-10.9%	0.0%
	Encombrants*	197T	39.3	-0.1%	2 433T	71923	33.8	11.3%	8.1%
Apports Volontaires	OM	0T	0.1	200%	364T	74164	4.9	-1.1%	0.1%
	Emballages	38T	7.5	8.9%	238T	50123	4.7	3.1%	15.9%
	Déchets verts	97T	19.2	26.2%	750T	74164	10.1	7.8%	12.9%
	Encombrants	111T	22.2	-2.0%	2 054T	74164	27.7	3.5%	5.4%
	DMS	3T	0.5	-37.1%	59T	74164	0.8	3.4%	4.3%
TOTAL		2 797T	558.0	0.1%	35 360T		476.8	-2.2%	7.9%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte	Villennes sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par trimestre devant la Mairie
Une borne pour la collecte des piles est située à l'accueil de la Mairie

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.35T	0.10T	0.45T
Encombrants	60.85T	50.60T	111.45T
Végétaux	86.80T	9.70T	96.50T
Total	148.00T	60.40T	208.40T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	11.95T
---	--------

	Villennes sur Seine			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	481.99	0.096	1.57%	8818.437	0.119	3.23%

Remarque : l'achat et la livraison de conteneurs à ordures ménagères est pris en charge par la commune de Villennes sur Seine

	Villennes sur Seine		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2009	97.21 €	-2.53%	91.28 €	0.73%

